

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

POUR VOTRE COMPTABILITÉ APICOLE

Vous pouvez obtenir au prix de Fr. 5.— à la Société romande d'apiculture à Lausanne, compte de chèque postal N° 10 - 1480, un cahier adapté à une exploitation apicole et contenant de nombreux renseignements très utiles. Les présidents des sections sont en possession d'un exemplaire de ces cahiers et à même de renseigner.

Le comité.

AVIS IMPORTANT DE LA CENTRALE DES MIELS A GLAND

Afin de faciliter le travail du personnel de la Centrale et de permettre à nos membres, de faire contrôler leurs récoltes de miel, dans les meilleures conditions possibles, la gérance et le comité d'un commun accord ont décidé : de réceptionner, dès cette année, les livraisons de miel, uniquement pendant la période du **1^{er} juillet au 31 octobre**. La carte de contrôle devra être jointe à chaque envoi !!!

Nous recommandons à nos sociétaires, de se pourvoir dès maintenant en bidons.

La gérance : *L. Matthey*

Le comité : *O. Schmid.*

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

A la page 310 du numéro de décembre de notre journal, nous annonçons qu'elle serait transférée à l'Institut cantonal d'agriculture de Grangeneuve près de Posieux.

Aujourd'hui, c'est chose faite et grâce à l'amabilité et la compréhension de la direction de cet institut, le prêt des livres aux membres de nos sections, peut fonctionner comme par le passé.

Les commandes de livres, sur la base du catalogue seront à faire parvenir à **M. Georges Fragnière, Institut agricole de Grangeneuve, 1725 Posieux.**

Il va de soi que le prêt aux membres est toujours gratuit et les frais de poste (avec carton pour le retour) sont à la charge de la SAR.

Prière de signer lisiblement les commandes et de ne pas oublier d'indiquer le numéro postal de votre localité.

J. Dietrich, Fribourg.

CONCOURS DES RUCHERS

Conformément à l'article 6 du règlement l'assemblée des délégués de 1970 a désigné, par tirage au sort, la circonscription 2 à soumettre au jury en 1971.

La circonscription 2 est composée des sections : Lausanne, Morges, Gros-de-Vaud, Cossonay.

Les sections concernées ont à désigner un membre du jury et leur choix fait, elles voudront bien fournir le nom et l'adresse au préposé soussigné avant l'assemblée des délégués de 1971.

Les apiculteurs qui désirent participer au concours s'inscriront auprès de leur président de section pour le 15 avril en indiquant le nombre de ruches et l'emplacement de leur rucher.

Nous avons appris avec satisfaction que plusieurs sections de la circonscription intéressée ont traité ce sujet lors de leurs assemblées: ainsi nous nous plaçons à penser que les inscriptions seront nombreuses et les résultats encourageants.

Le préposé au concours :

A. Jacquier

1923 Les Marécottes

Maladies des abeilles en janvier/février 1971

Acariose					
<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Argovie</i>			<i>Soleure</i>		
Aarau	Aarau	1	Dorneck	Büren	1
<i>Berne</i>			<i>Tessin</i>		
Seftigen	Gelterfingen	1	Bellinzona	Camorino	1
Trachselwald	Heimisbach	1	<i>Zurich</i>		
<i>Grisons</i>			Horgen	Hütten	1
Heinzenberg	Masein	1			
Plessur	Coire	1			
Loque américaine					
<i>Tessin</i>			<i>Valais</i>	Fontaney,	
Locarno	Loco	1	Hérens	comm. Vernamiège	1

Section apicole du Liebefeld.

UNE QUESTION QUI DOIT NOUS PRÉOCCUPER : LA DÉGRADATION DE NOS SITES

*Les inconscients ne respectent pas la nature.
Ils croient se grandir en la polluant
Et ne savent même pas qu'elle se venge.*
Samivel.

Etant donné l'accroissement exponentiel de la population, les modifications apportées dans son genre de vie, dans ses habitudes

et l'extension sans précédent de l'industrialisation, la nature est si gravement menacée que la biosphère, cette mince surface où se développe et se perpétue la vie, se trouve être en danger de mort.

L'homme, depuis les temps les plus reculés, s'est employé constamment à conquérir la planète et à étendre sa domination sur la nature. Il peut certes rêver d'étoiles et flirter avec d'autres mondes mais, ce qu'il semble oublier dans son euphorie, c'est que, quoi qu'il fasse, il restera toujours marié avec la terre !

Devant la dégradation toujours plus rapide de nos paysages, de nos lacs, de nos cours d'eau, dégradation déjà si poussée par endroit qu'il sera extrêmement difficile d'y remédier, nous ne saurions, nous apiculteurs qui sommes en contact si étroit avec la nature, rester indifférents. Chacun de nous doit prendre conscience de ses responsabilités dans la préservation du patrimoine vivant et soutenir les efforts que font la Ligue suisse pour la protection de la nature, la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine national et le Club alpin suisse qui doivent pouvoir compter sur toutes les bonnes volontés agissantes ¹.

En quoi et par qui, chez nous, le paysage et partant la nature se trouve-t-elle menacée ?

Les améliorations foncières certes se justifient afin de permettre une meilleure exploitation des domaines agricoles, mais si elles devaient s'attaquer à l'assèchement de petites surfaces de prairie marécageuse ou de marais, elles ne sauraient se justifier tant du point de vue financier que celui du rendement futur. Et du même coup, ce serait priver de ses derniers refuges toute une faune et une flore dignes du plus grand intérêt. Les grands domaines sont quadrillés par tout un réseau de routes, la motorisation exige la disparition des haies, boqueteaux, arbres isolés qui étaient autant de postes de guet naturels pour les rapaces, grands destructeurs de rongeurs, les ruisseaux canalisés et enterrés. Les arbres fruitiers qui mettaient une touche de verdure autour des maisons disparaissent sous prétexte de rationalisation. Ainsi, le paysage qui nous était familier perd jour après jour de son ancien caractère et si vous ajoutez à cela l'utilisation sur une vaste échelle et au moyen d'un outillage mécanique de plus en plus puissant, des insecticides organiques et de synthèses, pesticides, fongicides, herbicides et autres « cides », vous comprendrez alors comment on a chassé de chez eux ou détruit de nombreuses plantes, les oiseaux, le gibier et les insectes utiles. Parmi ceux-ci l'abeille n'est pas épargnée car les mesures de protection préconisées :

¹ La Ligue suisse pour la protection de la nature et Pro Helvetia ont publié en français, à l'occasion de l'année de la nature, la remarquable brochure de Walter Knopfli : « Comment protéger la nature et la beauté du paysage ? ». C'est de cette brochure (éd. Delachaux et Niestlé) que j'ai tiré l'essentiel de cet article.

retrait des ruches ou claustration se montrent inefficaces. En outre, les insecticides phosphorés possèdent une rémanence importante. Ils imprègnent les fleurs et les butineuses accumulent du pollen empoisonné, d'où mortalité importante du couvain pendant une quinzaine de jours après le traitement.

La fièvre intense de la construction, caractéristique de notre époque, gagne la campagne. Les villages s'urbanisent, ils se transforment peu à peu en « cité dortoirs », ne vivant qu'en fonction du centre urbain, perdant, si ce n'est leur autonomie politique, tout au moins leur caractère essentiellement rural. Que dire de ces maisons au style disparate construites sur les pentes des vallées, à l'orée des forêts, au bord des lacs, que dire de ces « week-ends », des cimetières d'autos, des champs de décombres et autres décharges d'ordures, des pylônes électriques ?

Dans les villes, on assiste impassible à la démolition systématique des maisons si représentatives de l'art de bâtir à la fin du siècle dernier et du début du nôtre. Les décombres produits et les déblais provenant des excavations des nouveaux terrains à bâtir servent à combler ravins et marécages. Par ailleurs, le besoin en sable et gravier nécessite l'ouverture de gravières, créant, en pleine zone agricole, des excavations toujours plus nombreuses, les collines morainiques sont exploitées elles aussi et nivelées à la pelle mécanique !

La construction des autoroutes, l'agrandissement de nos aéroports, découpent de plus en plus le paysage et font disparaître de précieuses réserves, refuge d'une faune et d'une flore en voie de disparition.

Par souci d'objectivité je dois dire que plusieurs cantons, par une législation adéquate, ont bien cherché à redonner au paysage son apparence primitive, mais il ne faut pas oublier qu'un objet naturel une fois détruit ne saurait être reconstitué véritablement !

La protection des sites, devant être considérée comme une affaire d'intérêt public, nous concerne tous. Nous devons agir auprès des autorités compétentes afin qu'elles mettent tout en œuvre pour atténuer ces bouleversements et les empêcher lorsqu'il en est temps encore.

Paul Zimmermann.

LE CRÉPUSCULE

*La dernière abeille s'enfuit !...
Mais dans le grand ciel qui se voile
S'ouvre la ruche de la nuit
D'où vont s'envoler les étoiles...*

Nicolas Beauduin.

LA PAGE DES NONAGÉNAIRES

Le 17 janvier 1971, le « Journal d'Yverdon » a reproduit un portrait de notre collègue apiculteur **M. Ulysse Torche** qui fêtait son 93^e anniversaire.



Pour de nombreux apiculteurs, M. Torche n'est pas un inconnu. Ce fut un membre très fidèle de la section Grandson - Pied-du-Jura. Avant de venir s'établir à Yverdon en 1954, M. Torche avait habité Cheyres. Dernièrement, par suite de différentes circonstances il a dû se séparer non sans regret, de son rucher qu'il soignait avec satisfaction dans son jardin. De santé excellente, M. Torche est toujours vaillant et continue de s'intéresser à tout ce qui se passe. C'est toujours avec plaisir que la rédaction reçoit de temps à autre des articles relatifs à l'apiculture, glanés dans différents journaux par M. Torche. Bel exemple de vivacité d'esprit et d'attachement indélébile à la cause apicole.

M. Oscar Niquille de Genève est de presque quatre ans l'aîné de M. Torche puisqu'il fêtera le 17 mai 1971, son 97^e anniversaire.

La photo de la page 75 le montre de face avec son ami Paréaz de La Rippe, qui fêtait son 90^e anniversaire en juin 1968, au sein de la section de Nyon. Regrettablement, les suites d'un accident mettaient un terme en 1969 à la vie laborieuse de ce vaillant apiculteur, à l'âge de 91 ans.

Très dévoué à la cause de l'apiculture, M. Niquille fut membre du comité de la Genevoise durant 36 ans et 31 ans en qualité de président. Au Comité central de la Romande, il assura le secrétariat durant quelques années. Actuellement, son état de santé est bon, sa mémoire prodigieuse, seule la vue laisse à désirer et perturbe certainement cet esprit toujours en éveil et parfaitement lucide.

En 1969, à l'âge de 95 ans, M. Niquille nous a fait parvenir encore sous son habituel pseudonyme de « Nini », un fort joli poème que nous avons reproduit dans le numéro de mars 1969.

L'épilogue de ce poème se termine par les quatre lignes suivantes qui sont celles d'un sage :

Sur la terre et non sur la lune,
Bâtissons la maison commune,
L'abeille et sa culture,
Et la Société romande d'apiculture.

Il nous reste à saluer très cordialement, au nom de tous les apiculteurs de Romandie, ces deux vénérables collègues et à leur exprimer nos félicitations bien sincères et nos vœux pour que l'heureux destin dont ils sont les bénéficiaires, continue de leur être favorable.

La rédaction.

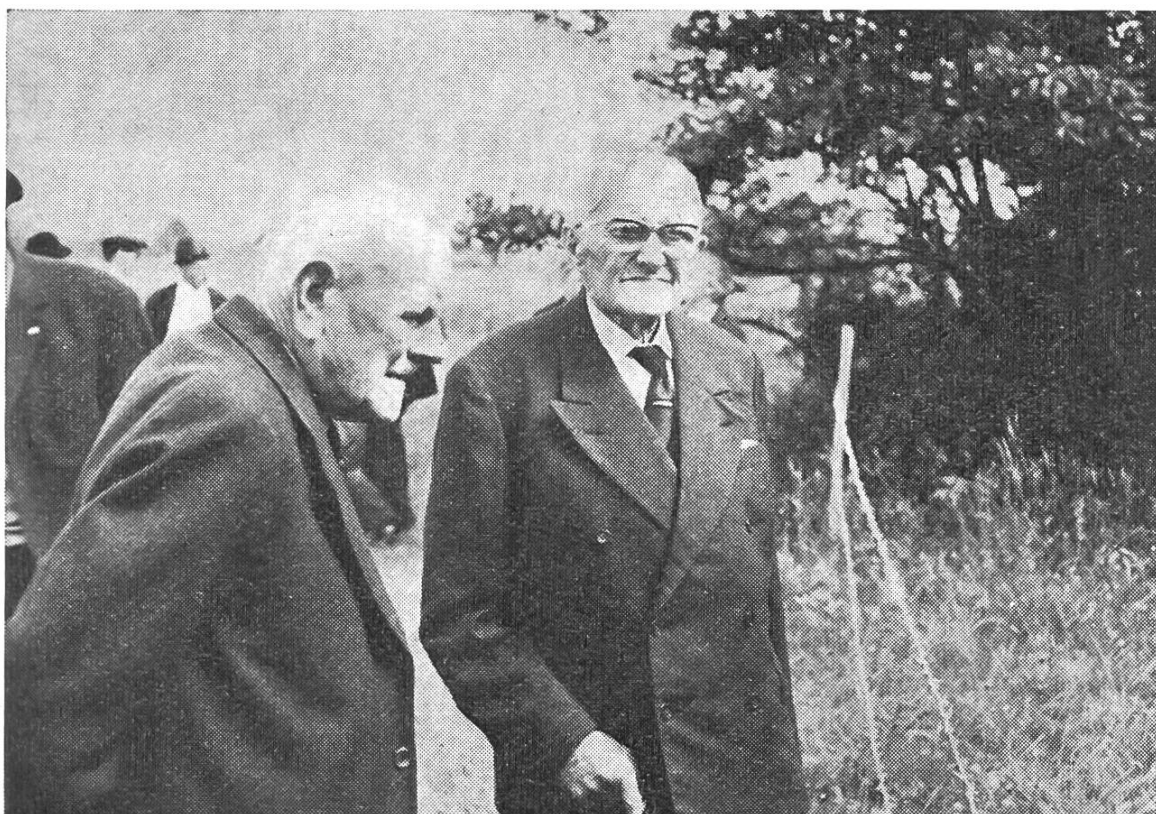


Photo M. Buscarlet

*Certains gens emportent en vacances tout ce qu'ils ont,
sauf leur savoir-vivre.*

APIMONDIA, CONGRÈS DE 1971 A MOSCOU

La Fédération suisse d'apiculture organise le voyage pour tous les apiculteurs suisses et leurs amis.

Voici le programme :

- | | |
|---------------------------|--|
| 24 août | Envol de Zurich pour Kiev, visite de la ville, du port sur le Dnieper et de ruchers de la région. |
| 26 août | A 14 h. 20, départ de l'aéroport de Kiev pour Moscou. Dès l'arrivée, transfert dans les hôtels de première classe. |
| Du 27 août au 2 septembre | Congrès d'Apimondia avec demi-pension, le repas de midi se prendra au restaurant du congrès. |
| 3 septembre | Au matin, départ pour l'aéroport et à 10 h. 17 envol via Leningrad. 4-5 septembre, visite de la plus belle ville de Russie, de ses environs et d'une ancienne résidence des tsars. |
| 6 septembre | Départ de Leningrad par avion de la Finnair à 17 h. 15 pour Helsinki, capitale de la Finlande. (Un repas à votre charge à Helsinki.) |
| 7 septembre | Visite de cette belle ville et, par beau temps, d'une île, puis, vers 18 h. départ de l'aéroport par « super-Caravelle », arrêt à Copenhague et arrivée à Zurich à 21 heures. |

Prix : Fr. 1605.—, y compris taxes d'aéroports — bus dès gare Zurich et retour. 12 nuits en hôtels classe A, chambres à 2 lits avec bains, pension complète (sauf pendant le congrès et un repas libre à Helsinki). Service et pourboires compris.

S'inscrire tout de suite :

pour la SAR, à R. Bovey	1032 Romanel-sur-Lausanne
pour la VDSB, à W. Luterbacher	2555 Scheuren bei Biel
pour la STA, à Flavio Bernardi	6704 Lodrino (TI)

Pour la Fédération suisse
R. Bovey.

CONCOURS D'ÉLEVAGE DE REINES

Le Comité central a décidé d'organiser ce concours en 1971 si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Il est ouvert à tous les membres de la SAR élevant n'importe quelle race.

Minimum : 10 inscriptions.

S'inscrire auprès de R. Bovey, **1032 Romanel-sur-Lausanne.**